



Formation en ligne

Réaliser l'examen d'adéquation des matériels de levage

Apprenez à maîtriser les étapes de l'examen d'adéquation des
appareils et accessoires de levage



En quelques **chiffres**

➤ 80+ vidéos

➤ 5h de formation

➤ 200€/personne

➤ 100% de réussite



Contactez-nous
contact@avorisk.fr

Consultez notre site
www.avorisk.fr



Réaliser l'examen d'adéquation des matériels de levage



Tarif : 200€ /personne



Durée : 5h de formation



Objectifs

- Connaître les exigences réglementaires liées aux examens d'adéquation des appareils et accessoires de levage.
- Maîtriser les procédures de contrôle et d'adéquation des appareils de levage.
- Savoir évaluer la compatibilité d'un appareil de levage avec son environnement et ses tâches prévues.
- Apprendre à rédiger des rapports d'examen d'adéquation conformes aux normes.



Prérequis

Parler et lire le français.

Il est préférable d'avoir une connaissance pratique des éléments à contrôler.



Moyens pédagogiques

La formation est à suivre en ligne via la plateforme de e-learning intégrée à notre site avorisk.fr. Elle est accessible depuis n'importe quel support connecté à Internet (pc, tablette, smartphone) via tous les navigateurs et sans aucun logiciel spécifique.

L'apprenant est invité à suivre un parcours de formation comprenant des vidéos, des quiz et des exercices pratiques.

Des ressources complémentaires sont partagées telles que des illustrations de défauts constatés sur le matériel et des procédures de vérification.

Il est possible de poser des questions directement au formateur pendant et après la formation.



Public concerné

Toute personne impliquée dans la gestion des appareils et accessoires de levage :

- Responsable de maintenance
- Responsable de parc
- Technicien chargé d'opération de levage
- Chargé de sécurité, animateur sécurité
- Responsable d'atelier ou de production
- Utilisateur d'appareil ou d'accessoire de levage



Programme

- Introduction
- Cadre réglementaire de l'examen d'adéquation
- Rôles des différents acteurs
- Responsabilité du chargé de l'examen d'adéquation
- Équipements de levage concernés par l'examen d'adéquation
- Définition de l'examen d'adéquation
- Quand réaliser l'examen d'adéquation ?
- Méthodologie de l'examen d'adéquation
- Traçabilité



Évaluation

L'évaluation des acquis de l'apprenant se traduit par un QCM (Questionnaire à choix multiples).

En cas de réussite, afin de valider et de certifier ses acquis, l'apprenant recevra une attestation de formation.